
Les 13 acteurs du grand âge réclament des garanties

Au-delà des annonces de Fadila Khattabi sur la campagne budgétaire 2024, le secteur du grand âge continue de demander des mesures fortes, conjoncturelles et structurelles.

Une semaine après avoir tiré, ensemble, la sonnette d'alarme, les 13 organisations* représentant le secteur du grand âge viennent de publier un nouveau communiqué commun, ce 29 avril, louant « la réactivité du gouvernement » avec les annonces au Figaro de Fadila Khattabi le 23 avril.

« Si l'enveloppe financière de 650 millions d'euros correspond aux financements déjà votés en LFSS 2024, l'annonce d'une revalorisation de 5 % des financements alloués par l'État aux Ehpad publics et privés non lucratifs témoigne de l'attention portée par le gouvernement aux difficultés inédites rencontrées par les Ehpad » écrivent-elles. Elles ajoutent toutefois que les situations de déficits massifs et généralisés des Ehpad « étant en grande partie liées au sous-financement des tarifs hébergement et dépendance, il demeure indispensable que la mobilisation de l'État s'accompagne également de celle de tous les départements avec une revalorisation des tarifs alignée sur celles Ehpad privés lucratifs, en lien avec l'évolution des salaires et des coûts ».

Elles demandent des mesures de soutien également en faveur des services à domicile (aide et soins) et des résidences autonomie, « qui connaissent des difficultés similaires ».

Par ailleurs, les acteurs du grand âge réclament des garanties pour l'avenir en réitérant un certain nombre de revendications :

Au niveau national :

- Un nouveau fonds d'appui pour les établissements et les services les plus en difficulté, pour éviter les cessations de paiement et trésoreries négatives ;
- Une augmentation des budgets en cohérence avec l'augmentation des salaires et des prix en 2023 et 2024, qui doit être prévue dès à présent en vue de la prochaine loi de financement de la sécurité sociale ;
- La confirmation de l'élaboration et du calendrier d'une loi autonomie demandée par les parlementaires et acteurs de terrain, soutenue par la programmation de financements supplémentaires.

Au niveau des départements :

- L'augmentation des tarifs et des prix en lien avec les taux d'évolution des salaires et en ligne avec la garantie d'évolution des tarifs dont bénéficient les Ehpad privés lucratifs.

Parce qu'au-delà de ces premières annonces, les signataires concluent que « des mesures fortes, à la fois conjoncturelles et structurelles, restent indispensables pour soutenir les opérateurs publics et associatifs ».

*Adedom, ADMR, AD-PA, CNDEPAH, Fehap, FHF, FNAAFP/CSF, Fnadepa, Fnaqpa, Mutualité française, Nexem, UNA, Uniopss.

Catherine MAISONNEUVE